



MINISTRE DE LA REGION WALLONNE

**Direction générale des
Ressources naturelles et de
l'Environnement**



**Direction générale de
l'Aménagement du Territoire, du
Logement et du Patrimoine**



Décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement

**Arrêté du Gouvernement wallon du 4 juillet 2002 relatif à la procédure et à diverses mesures
d'exécution du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement**

Annexe XXII

**Formulaire d'introduction d'une proposition ou d'une
demande de complément ou de modification des
conditions particulières d'exploitation d'une
autorisation**

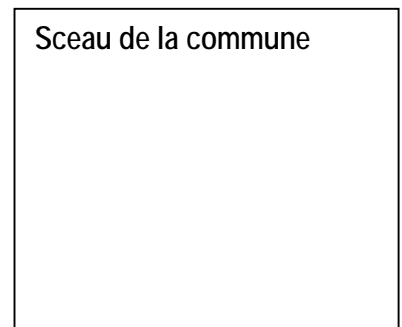
Cadre réservé aux services administratifs de la commune de dépôt du dossier

Commune où est déposé le dossier de demande	
Date de réception du dossier à la commune	
Référence du dossier à la commune	
Personne de contact à la commune	
Date d'expédition du dossier à la Division de la Prévention et des Autorisations	

Demandeur

.....
.....
.....

Sceau de la commune



Formulaire d'introduction d'une proposition ou d'une demande de complément ou de modification des conditions particulières d'exploitation d'une autorisation

1. IDENTIFICATION DE L'AUTEUR DE LA DEMANDE

CADRE A. — PERSONNE PHYSIQUE

Personne physique

NOM : Prénom :

Qualité :

Adresse

Rue : n° boîte

Code postal : Commune :

Téléphone : Fax :

Courriel : @

N° TVA :

CADRE B. — PERSONNE MORALE

Personne morale

Dénomination ou raison sociale :

.....

Forme juridique :

Adresse du siège social

Rue : n° boîte

Code postal : Commune :

Téléphone : Fax :

Courriel : @

N° TVA : N° BCE :

Personne dûment habilitée à représenter la personne morale

NOM : Prénom :

Qualité : Administrateur délégué

Directeur

Autre (préciser) :

Formulaire d'introduction d'une proposition ou d'une demande de complément ou de modification des conditions particulières d'exploitation d'une autorisation

2. COORDONNEES DU SITE D'IMPLANTATION DE L'ETABLISSEMENT FAISANT L'OBJET DE LA DEMANDE DE COMPLEMENT OU DE MODIFICATION DES CONDITIONS PARTICULIERES D'EXPLOITATION

Dénomination

.....

Adresse

Rue ¹ : n° boîte

Code postal : Commune :

Téléphone : Fax :

Courriel : @

NOM, Prénom et qualité de la personne pouvant être contactée par l'administration :

.....

Coordonnées Lambert générales (si connues) : X = mètres ; Y = mètres

3. OBJET ET REFERENCES DE L'AUTORISATION INITIALE

Autorisation ² du / / délivrée par

Nature de l'établissement :

.....

.....

.....

Objet du permis initial ² :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

1..... S'il s'agit d'un lieu-dit, le préciser. Ne mentionner un lieu-dit que si c'est pertinent pour la localisation de l'établissement, à défaut d'un nom de rue.

2..... Il s'agit de l'autorisation dont vous souhaitez la modification des conditions particulières.



Formulaire d'introduction d'une proposition ou d'une demande de complément ou de modification des conditions particulières d'exploitation d'une autorisation

4. OBJET DE LA DEMANDE DE COMPLEMENT OU DE MODIFICATION DES CONDITIONS PARTICULIERES D'EXPLOITATION

Dotted lines for writing.

5. JUSTIFICATION DE LA DEMANDE DE COMPLEMENT OU DE MODIFICATION DES CONDITIONS PARTICULIERES D'EXPLOITATION

Dotted lines for writing.

6. IMPACTS SUR L'ENVIRONNEMENT DU COMPLEMENT OU DE LA MODIFICATION DES CONDITIONS PARTICULIERES D'EXPLOITATION

<p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>

7. RESUME NON TECHNIQUE DES INFORMATIONS VISEES AUX POINTS 4, 5 ET 6

<p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>

8. SIGNATURE

Fait à le / /

Formulaire d'introduction d'une proposition ou d'une demande de complément ou de modification des conditions particulières d'exploitation d'une autorisation

Ce formulaire est à **introduire auprès de l'autorité compétente pour délivrer le permis d'environnement en première instance**, en trois exemplaires, à augmenter éventuellement du nombre d'autres communes sur le territoire desquelles est situé l'établissement. L'envoi se fait :

- 1° soit par lettre recommandée à la poste avec accusé de réception ;
- 2° soit par le recours à toute formule similaire permettant de donner date certaine à l'envoi et à la réception de l'acte, quel que soit le service de distribution du courrier utilisé ;
- 3° soit par le dépôt de l'acte contre récépissé.

Si vous remplissez ce formulaire au format Word ©, merci de l'envoyer en parallèle au fonctionnaire technique de la direction de la Division de la Prévention et des Autorisations territorialement compétente :

- ✓ Charleroi rgpe.charleroi.dpa.dgrne@mrw.wallonie.be
- ✓ Liège rgpe.liege.dpa.dgrne@mrw.wallonie.be
- ✓ Mons rgpe.mons.dpa.dgrne@mrw.wallonie.be
- ✓ Namur-Luxembourg rgpe.namur.dpa.dgrne@mrw.wallonie.be

Protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel

Conformément à la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel, les données que vous adressez en complétant ce formulaire sont destinées à assurer le suivi de votre dossier au sein du Ministère de la Région wallonne et ne pourront être transmises, sauf mention contraire dans ce formulaire, qu'aux services du gouvernement wallon suivants : Direction générale de l'Aménagement du Territoire, du Logement et du Patrimoine, et à la Direction générale des Ressources Naturelles et de l'Environnement. Vous pouvez avoir accès à vos données ou les faire rectifier le cas échéant. Vous ne pouvez exercer ce droit (d'accès ou de rectification) qu'auprès de la Direction générale de l'Aménagement du Territoire, du Logement et du Patrimoine et de la Direction générale des Ressources Naturelles et de l'Environnement.

Médiateur de la Région wallonne

Toute personne physique ou morale qui estime, à l'occasion d'une affaire la concernant, qu'une autorité administrative régionale wallonne n'a pas agi conformément à la mission de service public qu'elle doit assurer, peut introduire une réclamation individuelle, par écrit ou sur place, auprès du Médiateur de la Région wallonne : Frédéric BOVESSE, Médiateur de la Région wallonne, avenue Gouverneur Bovesse 74 à 5100 NAMUR (Jambes).

Courriel : courrier@mediateur.wallonie.be

Site : <http://mediateur.wallonie.be>

Numéro vert : 0800-11901